



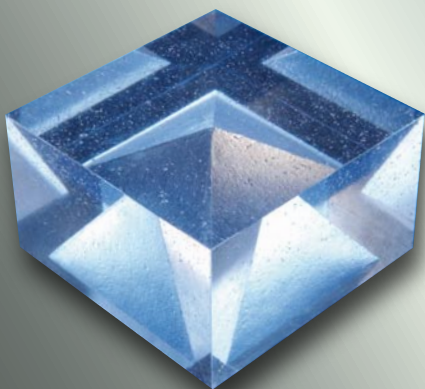
Association of Management Consultants Switzerland

ASCO®

## Conseil d'entreprise

Prix ASCO - Best Business Transformation 2008

Invitation à participer  
[www.asco-award.ch](http://www.asco-award.ch)



**1to1**  
energy

**SAP**  
®

**Z**  
ZURICH®

**RAIFFEISEN**

## **Prix «Best Business Transformation »**

Le prix « Best Business Transformation » récompense tous les ans la transformation d'entreprise la plus performante et la plus durable en Suisse. Ce prix est organisé et décerné par l'ASCO, association professionnelle représentant les conseillers d'entreprise en Suisse.

Ce prix vise à témoigner de la réorientation importante d'une société, à souligner des rapports prospères entre des clients et des consultants, à mieux montrer l'importance de la qualité des conseils, à attirer l'attention sur des réussites exceptionnelles aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif et à indiquer aux clients potentiels les différences existant parmi le large éventail de sociétés de conseil. Le prix est décerné tous les ans aux sociétés et à leurs consultants qui ont effectué une transformation d'entreprise durable conformément aux principes du « Return on Consulting » et de « contribution à la place économique suisse ». Il est également tenu compte de la manière dont l'entreprise a su utiliser les opportunités offertes par la modification des principales conditions économiques et s'est imposée au sein de la concurrence internationale (y compris sur le marché intérieur). Le client et son consultant sont conjointement récompensés pour le projet mis en œuvre.

## **Jury**

Les dossiers soumis sont évalués d'un point de vue formel par un jury dûment sélectionné. Parmi les dossiers qui remplissent les critères fixés, le jury délivrera aux meilleurs d'entre eux un certificat intitulé « Excellent Business Transformation ». Le jury décernera en outre à l'un de ces dossiers le prix de la « Best Business Transformation ».

Le jury se compose des personnes suivantes :

- Dr. Leonhard Fopp CMC, ancien président de l'ASCO, propriétaire et dirigeant de CONTINUUM AG, président du jury
- Doris Albisser, administrateur-délégué, CLS Communication AG
- Eckhard Baschek, rédacteur « Management », Handelszeitung
- Dr. Robert Bider, administrateur-délégué, groupe de cliniques privées Hirslanden
- Heinz Binggeli, gérant, Yutility AG
- Hans Peter Fässler, administrateur-délégué, De Sede AG
- Ueli Forster, président du conseil d'administration, Forster Rohner AG
- Markus Hongler, administrateur-délégué, Zurich Suisse
- Prof. Dr. Christoph Lechner, professeur à l'université de St.-Gall
- Bernardo Lindemann, vice-président d'ASCO
- Armin Meier, administrateur-délégué du groupe KUONI jusqu'en décembre 2007
- Carolina Müller-Möhl, présidente du conseil d'administration, Müller-Möhl Holding SA
- Dr. Klaus Oesch, président du conseil d'administration, Orell Füssli Holding SA
- Wilhelm Wälti, membre de la direction, SAP (Suisse) SA
- Toni Wicki, administrateur-délégué, RUAG Holding

## Critères

La réalisation conjointe des résultats est évaluée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs :

- Mesurabilité et étendue de l'amélioration (Return on Consulting)
- Renforcement des performances de l'entreprise
- Contribution au renforcement de la place économique suisse
- Utilisation des avantages du site et des conditions générales de l'économie suisse, en constante amélioration
- Durabilité des modifications et caractère systématique de la mise en oeuvre
- Relation causale entre le résultat et les prestations de conseil
- Qualité de la méthode et du processus de conseil
- Coopération et relation avec le client

## Remise des certificats et du prix

Les certificats et le prix seront remis dans le cadre du **Consulting Day d'ASCO le 19 août 2008** lors d'une cérémonie officielle.

Le lauréat du prix ainsi que l'ensemble des entreprises certifiées seront en outre nommément présentés et décrits dans le **supplément « Consulting »** du journal **Handelszeitung** du 20 août 2008 ; les logos des sociétés gagnantes seront également reproduits.

Les nominés seront divulgués avant la remise des prix.

## Conditions de participation

Les personnes physiques et morales qui sont domiciliées en Suisse et qui disposent dans ce pays du droit d'exercer la profession de conseil d'entreprise peuvent participer au concours. Comme notre économie est fortement internationalisée, le projet soumis peut également avoir une dimension internationale, mais doit avoir été mené en Suisse ou par une société de conseil d'entreprise suisse. Toute société qui présente un dossier doit obtenir l'approbation du client concerné, ce dernier devant accepter d'assister à la remise des prix en cas de nomination.

## Inscriptions

Le thème et le titre du dossier doivent être soumis d'ici le **31 mars 2008** sur le site [www.asco-award.ch](http://www.asco-award.ch).

Le dossier complet, sous la forme d'un document de 3 000 mots max. (étude de cas), doit être remis d'ici le **31 mai 2008** au plus tard.

Le dossier doit se rapporter à une mission de conseil **qui ne doit pas avoir commencé avant le 1er janvier 2005 et qui doit s'être achevée au plus tard le 31 mars 2008.**

## Dossier

L'exemple constituant le dossier doit répondre de manière nette aux questions et intitulés suivants. Nous vous prions de minimiser le nombre de photos, de tableaux et de graphiques.

- Présentation du client (secteur, produit, organisation, etc.)
- Exposé du problème et du défi à relever
- Présentation de la société de conseil (spécificités, argument de vente unique, chefs de projet)
- Présentation du contenu de la solution (levier de changement = qu'est-ce qui a été modifié ?)
- Méthodologie de conseil/emploi de la main-d'œuvre (calendrier, nombre de participants et de journées de travail, etc. = comment la transformation a-t-elle été effectuée ?)
- Utilisation de compétences et de facultés spéciales ainsi que de méthodes et d'outils spéciaux
- Réussite mesurable au niveau quantitatif et qualitatif (valeurs ex ante et ex post)
- Informations spéciales concernant la gestion du projet - relation du client avec les consultants
- Contribution à la pérennisation des résultats et avantages obtenus pour la place économique suisse

## Envoi des dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : [office@asco.ch](mailto:office@asco.ch).

## Frais d'inscription

Les frais d'inscription au concours « Best Business Transformation » sont de 300,00 CHF resp. 200,00 CHF pour les membres ASCO. Cet argent sera uniquement utilisé pour couvrir les frais d'organisation et de réalisation du concours.

## Lieu et date de la remise des prix

Hôtel Park Hyatt, Beethoven-Strasse 21, 8002 Zurich  
19 août 2008, à partir de 16 heures

## Organisateur

ASCO, Weinbergstrasse 31, 8006 Zurich  
Bettina Fritschi, gérante, tél. : +41 (0)43 343 94 80,  
fax : +41 (0)43 343 94 81, e-mail : [office@asco.ch](mailto:office@asco.ch), [www.asco.ch](http://www.asco.ch)

La manifestation est **sous le patronage d'économiesuisse**.  
**Notre partenaire média** est le journal **Handelszeitung**.



**Handelszeitung**

Détails sur: [www.asco-award.ch](http://www.asco-award.ch).